

Charles Beer révolutionne la formation des maîtres genevois

Genève Le ministre socialiste planche avec le recteur de l'Université de Genève sur la création imminente d'un Institut universitaire de formation des enseignants primaires et secondaires

Cynthia Gani

On efface tout et on recommence. A Genève, le système de formation des maîtres va être bouleversé. Le ministre Charles Beer, chargé de l'Instruction publique, en a confié le devoir au recteur de l'Université. Jacques Weber a un mois pour rendre au conseiller d'Etat sa copie: un projet de redéfinition complète de la formation des maîtres des niveaux primaire et secondaire.

A l'échelle genevoise, c'est une révolution: le socialiste Charles Beer entend créer un Institut universitaire de formation des maîtres (voir le document exclusif reproduit ci-contre).

La nécessité de reprendre la main sur l'Ecole

Commentaire

C'est un signal fort. En s'attaquant à la réforme complète de la formation des maîtres genevois, Charles Beer fait acte d'autorité. La décision du ministre montre sa détermination à reprendre la main sur l'Ecole.

La tâche sera ardue. Le plébiscite populaire du retour des notes au primaire a ouvert une brèche: désormais, l'Ecole genevoise est

L'électrochoc des votations

Le ministre devait agir vite. Le 24 septembre, les citoyens ont dit leur mécontentement vis-à-vis du système scolaire en plébiscitant, à 76%, le retour des notes au primaire. Ce jour-là, la population a infligé un cinglant désaveu aux réformes. La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Fapse), qui, depuis 1996, forme les instituteurs et inspire la rénovation, s'est retrouvée sous le feu des critiques. La population l'a signifié: l'Ecole doit être repensée.

L'électrochoc a accéléré un mouvement qui avait été lancé en mai 2005: le Conseil d'Etat avait alors publié un rapport sur la formation des maîtres, préconisant

sa réforme. Le 11 octobre 2006, le projet a pris une forme plus concrète: dans sa lettre, Charles Beer prie Jacques Weber de lui rendre, «avant le 15 novembre, un plan général d'intention» relatif au futur Institut universitaire de formation des maîtres.

Primaire et secondaire unis

En quoi consistera ce nouvel institut? «Nous lui confierons les formations des maîtres de primaire et de secondaire, qui ne doivent plus être découpées», explique Frédéric Wittwer, secrétaire général du Département de l'Instruction publique (DIP).

Jusqu'à présent, les instituteurs étaient formés en quatre ans par

remise en cause dans le moindre de ses aspects. Après avoir été longtemps écartés du débat scolaire, partis et associations se livrent à une surenchère de propositions visant à refaire l'Ecole. Ainsi, le Cycle d'orientation devrait être remodelé, la maturité raccourcie et une haute école pédagogique mise sur pied.

Pour calmer les appétits politiques et démagogiques qui s'aiguisent chaque jour un peu plus, Charles Beer veut empoigner le

problème à sa racine: la formation des maîtres. Son geste traduit un désaveu de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Celle qui a été l'inspiratrice des réformes est tirée hors de sa tour d'ivoire.

Le projet de créer un institut universitaire traduit une volonté de changement sur la forme. Mais c'est sur le fond et sur la philosophie qui sous-tendra à l'avenir la formation des maîtres que l'on attend le ministre. C. G.

la Fapse. Mais le processus de Bologna a remis en cause la durée de leurs études, en remplaçant la licence universitaire par le bachelors (trois ans) et le master (deux ans). Et pour l'heure, la question de savoir s'il faut exiger des futurs instituteurs un bachelors ou un master n'a pas été tranchée.

Du côté du Cycle d'orientation et du Collège, les futurs enseignants doivent obtenir une licence dans la branche qu'ils veulent enseigner, et suivre les cours de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire une fois dans la vie active.

Reprendre la main sur l'Ecole

Tout cela sera donc regroupé dans le nouvel Institut, qui devrait accueillir environ 600 étudiants. L'une des priorités de la refonte est de rapprocher la théorie de la pratique. Selon Frédéric Wittwer, il est important que les futurs maîtres multiplient les stages pour ne pas se sentir démunis une fois qu'ils se retrouvent sur le terrain.

Une critique indirecte des méthodes de la Fapse? Frédéric Wittwer s'en défend. «Elle aura son mot à dire dans le nouvel Institut», dit-il. Mais en retirant à la Faculté sa compétence de formation pour l'encourager à plutôt se concentrer sur la recherche, le DIP démontre qu'il

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'Instruction publique
Le Conseiller d'Etat

DIP
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Correspondance :
Case postale 3925
1211 Genève 3

Monsieur le Recteur
Jacques WEBER
Uni-Dufour
Rue du Général-Dufour 24

1211 GENEVE 4

N°: FWEB

Genève, le 11 octobre 2006

Concerne : Formation des enseignants : suivi du Rapport du Conseil d'Etat (RD 545), de la décision du Conseil de l'Université du 14 avril 2006 et des travaux relatifs au transfert de la formation des maîtres secondaires

A la suite de l'analyse de la situation actuelle, qui doit inclure également le résultat du vote populaire du 24 septembre 2006, un certain nombre de considérations rendent à mes yeux nécessaire une étude prospective de mise en perspective des différents projets actuellement conduits dans des structures de formation des maîtres - rôle prépondérant de l'université, articulation entre la théorie et la pratique pour une formation professionnelle initiale, prise en compte de l'accès à l'enseignement primaire par un diplôme de baccalauréat - a fait surgir l'idée forte d'un futur Institut universitaire de formation des maîtres qui aurait l'avantage d'anticiper fortement sur une nécessité des temps, à savoir une vision unique et partagée de la profession d'enseignant.

Extrait de la lettre du conseiller d'Etat Charles Beer au recteur de l'Université de Genève Jacques Weber, datée du 11 octobre 2006.

veut reprendre la main sur l'Ecole. Et surtout, éviter d'entrer en matière sur une autre proposition de réforme, émanant cette fois du Parti radical. Dans une motion qui devrait être déposée aujourd'hui, des élus radicaux réclament en effet la création d'une Haute école pédagogique, à l'instar de la plupart des autres cantons romands.

Un terrain toujours miné

Pour Frédéric Wittwer, l'idée est mauvaise: «Dans tous les pays européens, on observe une tendance à accrocher la formation des enseignants aux universités. Pourquoi ferait-on le contraire à Genève, canton qui s'est toujours distingué par sa volonté de former des ensei-

gnants de haut niveau?», s'exclame le haut fonctionnaire du DIP.

De son côté, la Fapse suit le projet «avec intérêt et crainte, selon Bernard Schneuwly, doyen de la Faculté. On ne sait pas où ça va nous mener», confesse-t-il. Mais il tient à saluer «le rapprochement de toutes les formations, que nous avons toujours soutenu.» Associée à la réflexion du recteur, la Fapse veille d'abord «à ne pas être démantelée».

Autant dire que Charles Beer avance en terrain miné. Surtout qu'en plus des attentes des radicaux et de la Fapse, le ministre doit faire face à deux initiatives populaires qui réclament deux remodelages complètement opposés du Cycle d'orientation.

Formation des enseignants: la révolution genevoise prend les politiques de vitesse

Genève Le projet d'institut universitaire du ministre Charles Beer suscite des réactions passionnées

Cynthia Gani

«C'est une petite bombe.» L'exclamation de Janine Hagmann, présidente de la commission parlementaire de l'enseignement, est à la mesure de l'onde de choc qui traverse le canton de Genève. La décision du ministre Charles Beer de créer un institut universitaire de formation des maîtres, que *Le Temps* a révélé hier, a pris la classe politique par surprise.

Une méthode critiquée

Le conseiller d'Etat socialiste en charge de l'Instruction publique veut fusionner la formation des maîtres primaires et secondaires au sein d'une nouvelle structure qui pourrait voir le jour en 2008 (lire ci-dessous), au détriment de la Faculté des sciences de l'éducation (Fapse). Tout est allé très vite: le Parti radical venait de déposer une motion réclamant que la formation des maîtres soit confiée à une Haute école pédagogique (HEP).

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Pour la libérale Janine Hagmann, la méthode de Charles Beer est discutable. «Le conseiller d'Etat donne l'impression d'être aux abois. Sans doute a-t-il voulu court-circuiter les nombreux projets de loi et motions qui visent à réformer l'Ecole.» L'élue salue toutefois la volonté d'unir les formations des maîtres au primaire et au secondaire. Et rappelle que, quoi

qu'il en soit, le Grand Conseil aura le dernier mot.

Pourquoi pas une HEP?

L'accueil est un peu plus chaleureux chez les radicaux. Le président, Pierre Maudet, salue la décision de Charles Beer, «qui va dans notre direction.» Notamment la remise en cause de la Fapse. Mais il émet une réserve: «Pourquoi le ministre n'est-il pas allé au bout de la démarche en créant plutôt une HEP, à l'image de ce qu'ont fait la plupart des autres cantons?» Pierre Maudet ne manquera pas de soulever la question aujourd'hui, puisque les instances dirigeantes du parti rencontrent Charles Beer dans l'objectif «d'apaiser la situation scolaire», selon le président radical.

L'Association refaire l'école (Arle), victorieuse des votations du 24 septembre sur le retour des notes au primaire, estime que Charles Beer «a entendu l'Arle». Son porte-parole, Jean Romain, se réjouit que l'enseignement soit retiré à la Fapse: «On quitte enfin le vase clos! Il était temps que l'Université se concentre sur la recherche.» Mais le fer de lance de l'Arle préférerait, lui aussi, que Charles Beer mette sur pied une HEP. Et s'étonne de la vitesse des décisions gouvernementales: «Le ministre sort là un nouveau lapin de son chapeau. Mais on ne sait même pas quelle école on veut pour demain.»

A gauche, la décision du Département de l'Instruction publique est saluée. Présidente des socialistes, Laurence Fehlmann Rielle

trouve un intérêt certain à la réunion du primaire et du secondaire. «Souvent, les lacunes viennent du primaire et se transmettent au secondaire. La fusion des deux donnera plus de cohérence à l'enseignement obligatoire.» La socialiste souligne aussi le signal positif donné par Charles Beer: «Le politique reprend la main.»

Consultation réclamée

Chez les Verts, le président, Antonio Hodgers, se réjouit que Genève dote ses enseignants d'une formation «plus proche des réalités du terrain». L'écologiste, qui souhaite que Genève évite «une nouvelle guerre politique réglée à coups d'initiatives», espère que Charles Beer usera de la concertation. Et ce n'est pas le président de

la Société pédagogique genevoise qui le contredira. Olivier Baud, grand perdant le 24 septembre, affirme que le projet d'institut «n'a pas du tout été négocié avec les syndicats». S'il approuve la cohérence donnée par le projet à la formation des enseignants, il se méfie de «l'effet d'annonce». Pour Olivier Baud, l'essentiel est de ne pas donner de formation au rabais aux enseignants de l'école primaire.

Le projet d'institut est déjà observé au-delà de la Versoix. Président du Syndicat des enseignants vaudois, Jacques Daniélou attend d'en savoir plus sur le contenu pour se prononcer. Mais, déjà, il glisse: «Cet institut ressemble furieusement, sans en porter le nom, à une HEP.»

Institut de formation: le mode d'emploi

Jusqu'à présent, les **instituteurs** étaient formés en quatre ans par la Faculté des sciences de l'éducation. Mais la Déclaration de Bologne a remis en cause la durée de leurs études, en remplaçant la licence universitaire par le bachelors (trois ans) et le master (deux ans). Et pour l'heure, la question de savoir s'il faut exiger des futurs instituteurs un bachelors ou un master n'a pas été tranchée.

Du côté du **Cycle d'orientation et**

du **Collège**, les futurs enseignants doivent actuellement obtenir une licence dans la branche qu'ils veulent enseigner, et suivre les cours de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire une fois dans la vie active.

L'Institut universitaire de formation des maîtres reverra le cursus des étudiants se destinant à l'enseignement. **Deux exemples** illustrent le changement:

- **Pour le primaire:** l'étudiant s'inscrit à l'institut, où il termine son cursus avec un bachelors, qui s'obtient au bout de trois ans. Il a l'autorisation d'enseigner. Une fois qu'il est entré dans la vie active, le Département de l'Instruction publique l'oblige à compléter sa formation par un master, par exemple en langues ou en division spécialisée. Une fois le master en poche, il est nommé.

- **Pour le secondaire:** l'étudiant

décide de s'inscrire à la Faculté des lettres, en français et en allemand, sans être sûr de vouloir enseigner. A la fin de sa formation, il décide de devenir maître. Il a alors la possibilité d'obtenir des crédits, par exemple, en didactique de l'enseignement du français. Il suit des stages, pour mettre la théorie en pratique. Et doit obtenir, en une année, un «master of advanced studies», ou brevet professionnel pour maître de secondaire. **C. G.**

«Les futurs maîtres doivent être davantage en contact avec le terrain»

Le patron du DIP revient sur la proposition de création d'un institut de formation des maîtres

Le Temps: Pourquoi avez-vous décidé de la création de cet Institut universitaire de formation?

Charles Beer: Depuis la votation du 24 septembre dernier sur les notes, la question de la formation des enseignants est omniprésente dans les discussions relatives à l'école. Mais la réflexion du Département de l'instruction publique (DIP) avait commencé bien avant: en 2005 déjà, le Conseil d'Etat avait présenté au Grand Conseil un rapport sur ce thème. Les impératifs



EDDY MOTTAZ

Charles Beer.

liés à la réforme de Bologne et à la politique intercantonale en matière d'éducation imposaient que Genève réactualise la formation de ses maîtres.

– Dans quel sens?

– Il nous a semblé évident qu'il fallait réunir les formations des maîtres du primaire et du secondaire au sein d'une même structure. Et surtout, renforcer le lien des futurs maîtres avec la pratique, notamment par des immersions professionnelles.

– Ce qui veut dire que jusqu'à présent, ce lien était insuffisant?

– Disons qu'il est préférable de le consolider. Que les choses soient claires: il ne s'agit pas d'un désaveu de la Faculté des sciences de l'éducation, qui est associée au projet. Mais j'ai estimé que le Département de l'instruction publique devait exercer un contrôle plus étroit sur la formation des maîtres. Une société moderne doit miser beaucoup sur la formation des ensei-

gnants, car elle a des retombées à très long terme.

– Certains acteurs vous accusent d'avoir décidé sans concerter. Avez-vous consulté la Société pédagogique genevoise?

– Pas formellement.

– Pourquoi choisir la voie de l'institut universitaire et non celle de la HEP, comme c'est le cas dans la plupart des autres cantons?

– Le terme HEP est une appellation d'origine non contrôlée... Elle recoupe différentes réalités, selon les cantons. Ailleurs en Suisse, la tendance va vers un rattachement des études pédagogiques à l'Université, sur le modèle genevois. A Zurich, par exemple, la HEP est en lien direct avec l'Université.

– Au-delà de la question de l'institut, d'autres projets émergent: par exemple, le PDC et les libéraux veulent renforcer la formation des enseignants primaires dans le domaine des langues... (lire ci-contre)

– La motion est rédigée dans un esprit constructif et ne vise pas à attiser la polémique. En 2011, nous entrerons justement dans le nouveau cadre fixé au niveau fédéral pour l'enseignement des langues, avec l'allemand obligatoire dès la 3e primaire et l'anglais dès la 5e. Ceci aura bien entendu des conséquences sur la formation des maîtres, et c'est dès aujourd'hui que nous devons y travailler. En ce sens, la proposition du PDC et des libéraux est intéressante et mérite d'être examinée sérieusement. **Propos recueillis par C. G.**

Les profs de langue poussés au voyage

Une motion veut imposer aux futurs maîtres d'allemand et d'anglais du primaire un master délocalisé à l'étranger

Le niveau général des professeurs de langue est insuffisant, et il faut que ça change. A Genève, le Parti démocrate-chrétien (PDC) et les libéraux ont décidé de prendre le dossier en main: ils viennent de déposer une motion parlementaire intitulée «Améliorons la formation des enseignants de l'école primaire en matière de langues!»

Six mois à l'étranger

Pour les motionnaires, le bachelier est une condition suffisante pour pouvoir enseigner à l'école primaire. Sauf pour les langues, qui méritent un traitement spécial: la motion demande au Conseil d'Etat d'étudier «la possibilité de mettre en place un master permettant aux futurs enseignants de se spécialiser dans l'enseignement des langues». Ceci en passant six mois minimum dans une université germanophone ou anglophone.

Le temps presse. Dès 2011, Genève devra appliquer les directives de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP): introduction de l'allemand en 3e primaire et de l'anglais en 5e. Or, selon le député PDC Guillaume Barazzone, «aujourd'hui, les professeurs n'ont pas les compétences adéquates en langues».

Il y a, par exemple, un décalage entre l'allemand écrit et littéraire, appris lors de la maturité, et les exigences d'expression orale, indispensables pour être capable d'enseigner à l'école primaire.

Plusieurs profs par classe

Mais comment mettre tout cela en pratique? «Aujourd'hui, explique Guillaume Barazzone, l'école primaire repose sur un sacro-saint principe qui veut que chaque classe n'ait qu'un seul enseignant. Il faudrait rompre avec ce dogme, en permettant aux profs de langue de tourner dans les classes.»

L'élu PDC affirme que le projet de master en enseignement des langues «pourrait tout à fait être mis en place au sein d'un éventuel Institut universitaire de formation des enseignants».

De son côté, le ministre Charles Beer salue la motion (lire ci-contre). Enfin un projet fédérateur pour l'Ecole genevoise? **C. G.**